

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 6 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DAC 182 Subventions (21.000 euros) aux associations Culture et Hôpital (14e) et Orange Rouge (19e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Culture et Hôpital, et à L'Orange Rouge (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 18 juin 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 19 juin 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Culture et Hôpital, 41 rue Raymond Losserand (14e), au titre de ses actions en faveur des personnes en situation de handicap en SIMPA/20718, 2018-06244

Article 2 : Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée à l'association l'Orange Rouge, 125 boulevard Serrurier (19e), au titre du soutien aux associations culturelles œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap en SIMPA/20678, 2018-02117.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 21.000 euros sur le budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO